



Programmes de consultation et de mobilisation - Mise à jour à l'intention de la Commission

Présentation à l'intention du personnel de la CCSN

Division des relations avec les Autochtones et les parties intéressées de
la CCSN

CMD 23-M46

Réunion de la Commission

1er novembre 2023

[e-Doc 7147742 \(PPTX\)](#)

[e-Doc 7149006 \(PDF\)](#)

Objet

La présentation vise à fournir à la Commission une vue d'ensemble des programmes de relations avec les Autochtones et de mobilisation du public de la CCSN, ainsi que des mises à jour importantes sur les politiques et les processus connexes

Aperçu

- ♦ Notre engagement en faveur de la réconciliation
- ♦ Programme de relations avec les Autochtones
 - Consultation des Autochtones
 - Mobilisation des Autochtones
- ♦ Mises à jour sur les principales politiques
- ♦ Activités de mobilisation du public
- ♦ Principaux points à retenir

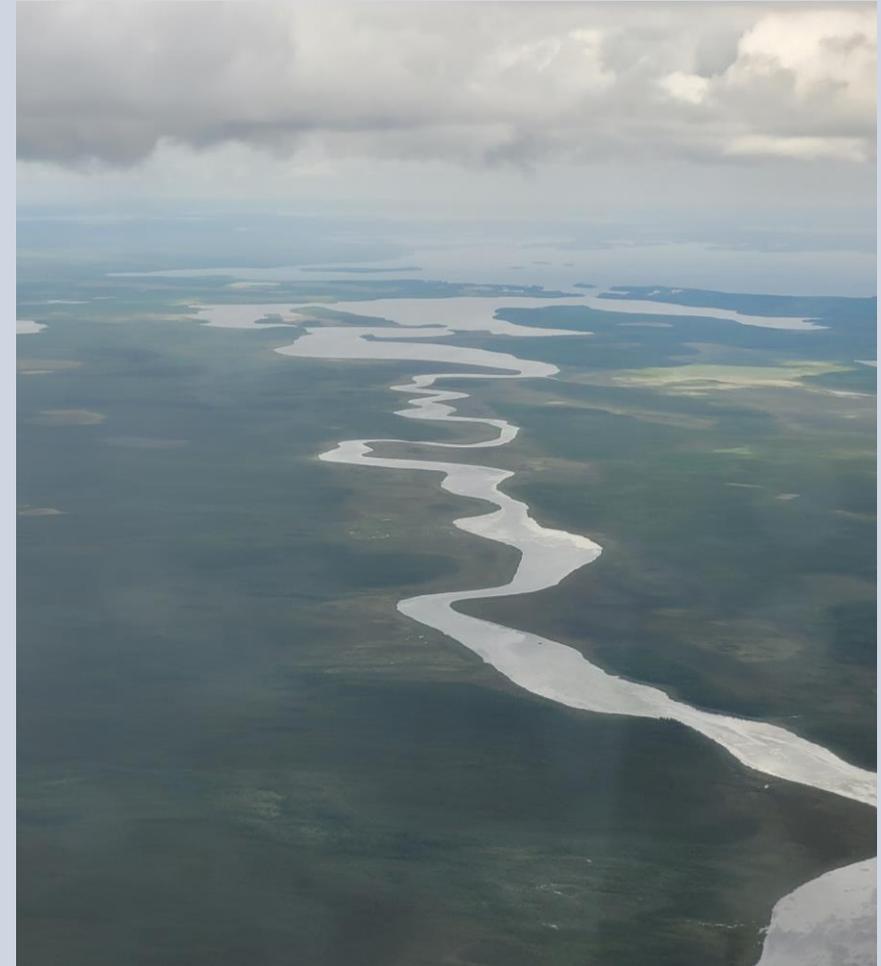


Photo aérienne de l'Athabasca occidentale, prise lors de la tournée de juin 2022

Engagement envers la réconciliation

Notre approche de la Réconciliation se concentre sur :

- ♦ l'établissement d'étroites relations grâce à des activités de mobilisation et de consultation continues et enrichissantes;
- ♦ l'amélioration des possibilités de participation à la prise de décision tout au long du cycle de vie des installations et des projets nucléaires

Les commentaires et suggestions des Nations et communautés autochtones et leurs priorités nous guident dans la détermination des principaux domaines d'intervention permettant de mettre en œuvre des mesures et de favoriser le changement

La vision de la CCSN à l'égard de la réconciliation :
Instaurer la confiance et faire progresser la réconciliation en étant un organisme respectueux et sensible à la culture, qui est à l'écoute des Nations et communautés autochtones et apprend d'elles

Consultation et mobilisation

La **consultation** est un processus formel entrepris dans le cadre de projets particuliers susceptibles d'avoir un impact sur les droits ancestraux ou issus de traités, potentiels ou établis, des Nations et communautés autochtones, afin de respecter l'obligation de la Couronne de consulter et, le cas échéant, de prendre des mesures d'adaptation. La consultation suppose un processus significatif entrepris avec les Nations et communautés autochtones susceptibles d'être touchées afin de déterminer, d'évaluer et d'atténuer les impacts potentiels sur les droits ancestraux ou issus de traités des Nations et communautés autochtones. La consultation est aussi une obligation juridique

La **mobilisation** est une approche qui donne la priorité à l'établissement de relations à long terme et à la création d'occasions d'entretenir un dialogue permanent entre la CCSN, les Nations et communautés autochtones et le public, et qui soutient et relie directement les processus de consultation et de réconciliation



Programme de consultation des Autochtones

CMD 23-M46

Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2023

Respecter l'honneur de la Couronne

En tant que représentant de la Couronne, la CCSN a des responsabilités envers les Nations autochtones du Canada

L'obligation de consulter est une considération et une obligation fondamentales pour bon nombre des décisions prises par la Commission et des mesures prises par la CCSN

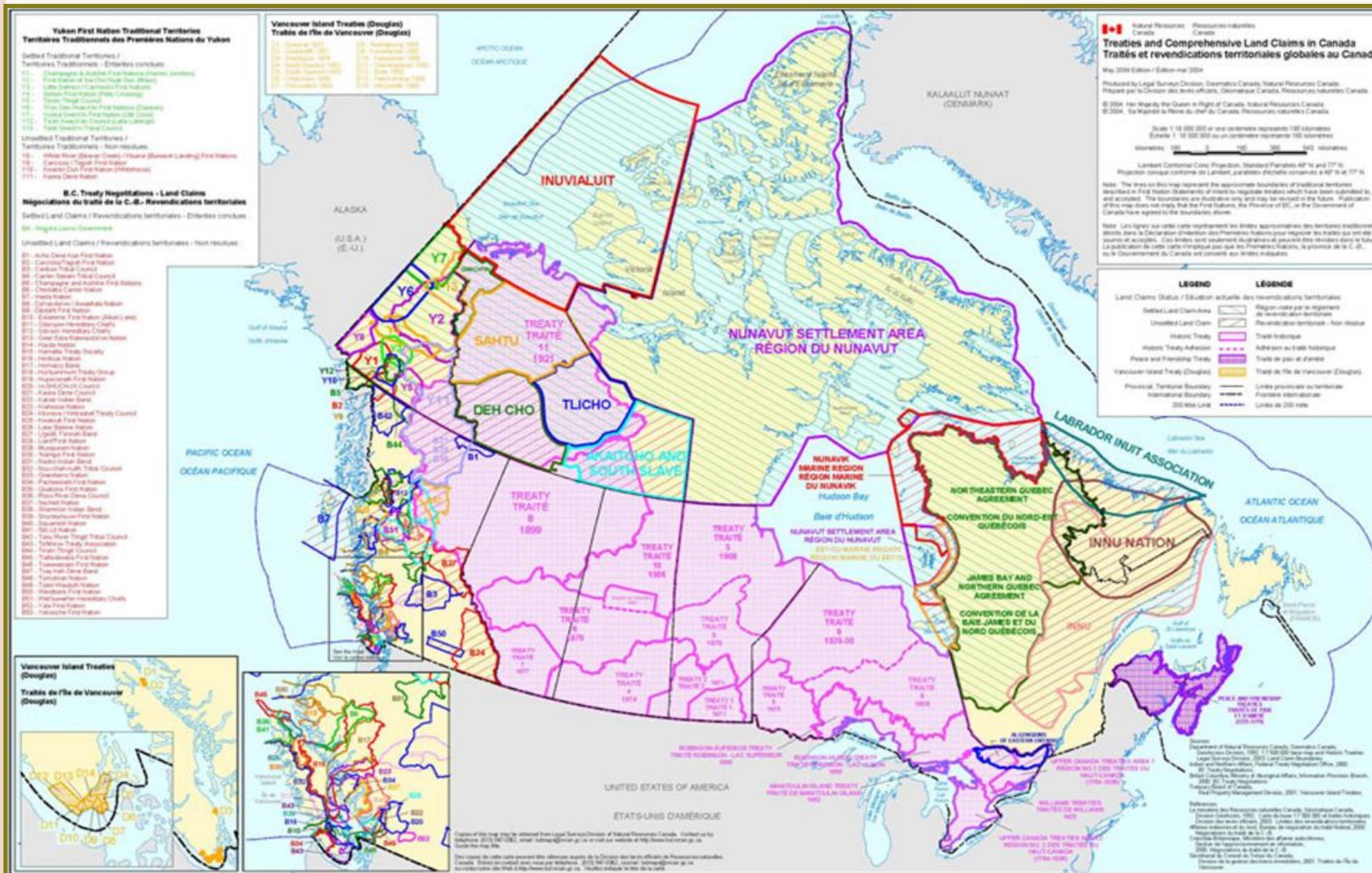
Le personnel de la CCSN veille à ce que les approches de la CCSN en matière de consultation soient consciencieuses et conformes aux pratiques exemplaires afin d'appuyer la Commission dans ses processus décisionnels et permettre à la CCSN de respecter ses obligations en matière de consultation



Médaille offerte aux chefs indiens en commémoration de la signature des traités 3, 4, 5, 6, 7, 8 (Reine Victoria)

Source: Site Web de Bibliothèque et Archives Canada

Traités ancestraux et modernes



Consultation en cours sur de grands projets

Loi Canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)

- Project de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration
- Installation d'évacuation de déchets près de la surface
- Microréacteur modulaire
- Déclassement du réacteur no 1 de Whiteshell
- Projet Rook 1 de NexGen
- Projet de Wheeler River de Denison

Non désigné en vertu de la LEI

- Projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington
- Projet ARC-100
- Projet minier de Fission Uranium

Futurs projets prévus

- Nouvelles installations de gestion des déchets
- Nouveaux PRM
- Nouveaux grands projets nucléaires
- Nouvelles mines d'uranium
- Projets de remise à neuf
- Autres

Outils de consultation

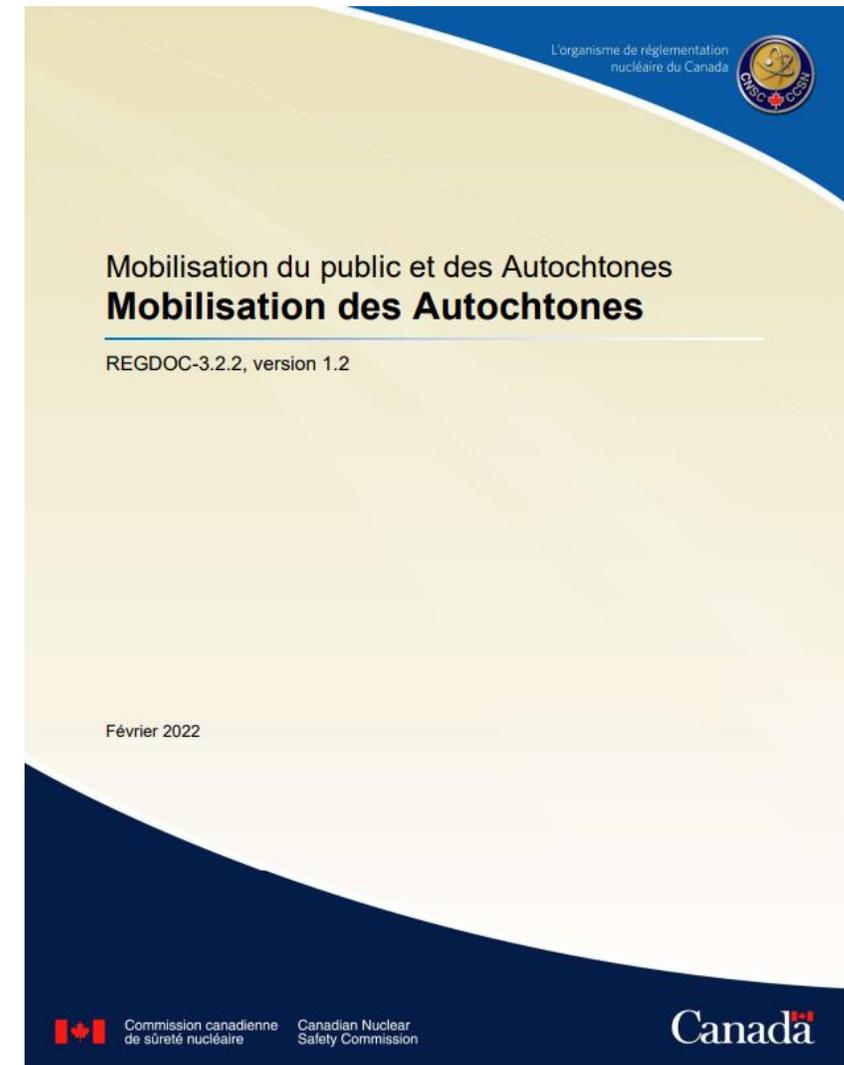
Le document REGDOC 3.2.2

sur la mobilisation des Autochtones, énonce des exigences et de l'orientation pour les titulaires de permis et les promoteurs de la CCSN

Une approche collaborative permettant de :

- ♦ suivre et traiter les préoccupations liées au projet
- ♦ réaliser des évaluations des répercussions sur les droits
- ♦ prendre des ententes de consultation spécifiques à un projet avec les Nations et communautés autochtones potentiellement touchées

Le programme de financement des participants de la CCSN contribue à la participation des Autochtones aux séances de la Commission



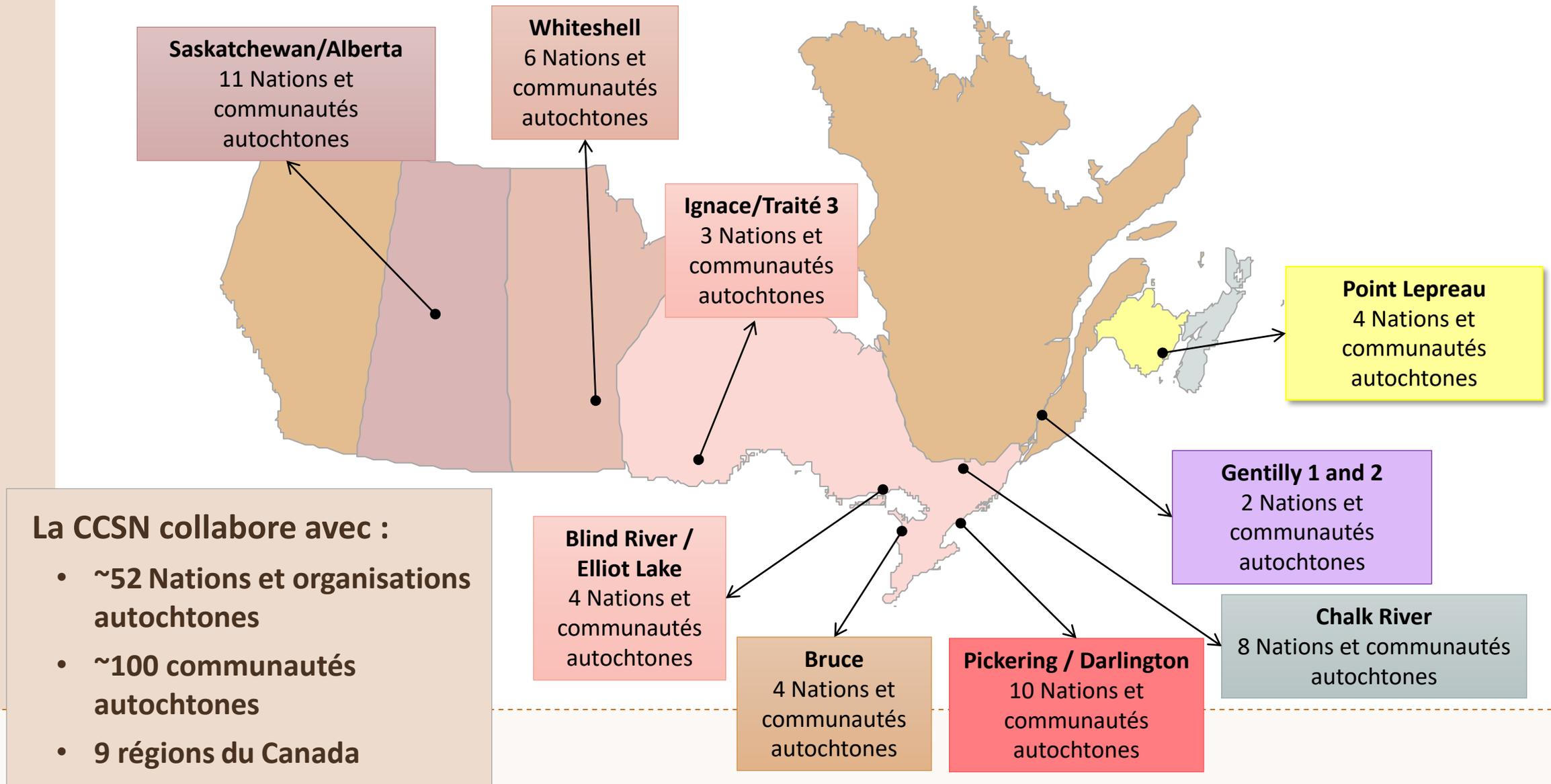


Programme de mobilisation des Autochtones

CMD 23-M46

Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2023

Les partenaires autochtones de la CCSN



Outils de mobilisation

La mobilisation met l'accent sur la collaboration permanente, l'échange de renseignements, la prise en compte des préoccupations, le renforcement des capacités et le travail en collaboration dans le cadre de priorités et d'initiatives communes essentielles

- Établir des relations à long terme
- Tenir des séances et discussions régulières sur la mobilisation
- Animer des ateliers et des activités de relations externes et y participer
- Marcher sur le territoire avec les communautés
- Participer à des événements communautaires
- Collaborer aux activités de suivi
- Élaborer des cadres de référence pour la mobilisation et des plans de travail à long terme
- Suivre les questions et les préoccupations et y répondre



Personnel de la CCSN au camp culturel de la Première Nation d'English River

Par l'intermédiaire du nouveau Fonds de soutien aux capacités des parties intéressées et des Autochtones, la CCSN a approuvé l'octroi de plus de 3,9 millions de dollars pour renforcer les capacités des Autochtones

Approche de la CCSN à la mobilisation à long terme

Nations et communautés autochtones ayant conclu des accords de collaboration à long terme

- ♦ Nation des Ojibway de Saugeen
- ♦ Collectivité métisse historique de Saugeen
- ♦ Nation métisse de l'Ontario
- ♦ Première Nation de Curve Lake
- ♦ Première Nation des Mississaugas de l'île Scugog
- ♦ Bureau des terres et des ressources Ya'thi Néné (Premières Nations de Black Lake, Fond du Lac et Hatchet Lake)
- ♦ Première Nation algonquine de Pikwakanagan
- ♦ Première Nation Kebaowek
- ♦ Première Nation Hiawatha
- ♦ De nombreux autres en cours d'élaboration seront bientôt conclus

Première Nation
Curve Lake



Première Nation
algonquine de
Pikwakanagan



Nation des Ojibway de Saugeen

Suivi des enjeux et préoccupations

- La CCSN dispose d'outils de suivi des enjeux pour les 52 Nations et communautés autochtones qui s'intéressent aux installations et activités réglementées par la CCSN. Elle en rend compte à la Commission de façon convenable (p. ex., dans les RSR, les renouvellements de permis, les mises à jour, etc.)
- Suivi de la fréquence des enjeux et des préoccupations soulevées et des tendances au fil du temps
- Un outil important co-élaboré avec les Nations et communautés autochtones et servant à établir des relations avec celles-ci
- Le personnel de la CCSN s'efforce de valider les enjeux et les préoccupations avec chacune des Nations et communautés, et d'y répondre dans toute la mesure du possible
- Il s'efforce de parvenir à un consensus sur les principaux enjeux, tout en laissant la possibilité de convenir d'un désaccord

Ce que suit la CCSN

Interventions liées aux ROR

Interventions et préoccupations soulevées lors d'audiences de la Commission, décision post-Commission

Commentaires sur les documents et processus réglementaires.

Enjeux généraux et préoccupations importantes soulevées par chacune des Nations et communautés autochtones dans le cadre de la mobilisation et des discussions en cours

Principaux enjeux

Voici quelques exemples de recommandations formulées par les Nations et communautés autochtones au cours de l'année écoulée:

Améliorations apportées à l'approche de la CCSN en matière de consultation et de mobilisation

Amélioration des rapports de la CCSN et du suivi des enjeux et préoccupations

Participation accrue à la surveillance et au contrôle continu du secteur nucléaire par la CCSN

L'avenir de la mobilisation et de la collaboration

Tirer parti de la technologie pour organiser des réunions régulières et accroître l'efficacité, tout en s'orientant vers un modèle de partenariat plus important

Privilégier les activités de mobilisation en personne à fort impact et significatives, telles que :

- la marche sur les terres
- la surveillance en collaboration
- la visite de sites
- les événements communautaires
- la visite de sites culturels d'importance afin d'améliorer la connaissance et la compréhension par la CCSN des priorités et des préoccupations de la communauté
- les activités et événements de formation et de renforcement des capacités



Première Nation des Mississaugas de l'île Scugog et personnel du PISE au site de Darlington



Bureau des terres et des ressources Ya'thi Néné et personnel du PISE durant la campagne Gunnar / Lorado / Beaverlodge

La CCSN est fermement déterminée à établir des relations positives à long terme et à travailler en partenariat avec les Nations et communautés autochtones



Principales mises à jour des politiques

CMD 23-M46

Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2023

Priorités politiques en matière de consultation et de mobilisation

- Soutenir l'approche pangouvernementale du Canada pour la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (LDNU)
- Mettre en œuvre le protocole d'entente concernant les évaluations d'impact intégrées entre l'AEIC et la CCSN
- Analyser le REGDOC 3.2.2, Mobilisation des Autochtones en vue de mises à jour et d'améliorations
- Favoriser la formation à la sensibilisation culturelle pour le personnel de la CCSN
- Créer un poste de conseiller autochtone au sein de la CCSN



État d'avancement de la mise en œuvre de la déclaration de l'ONU

La CCSN a participé activement à l'élaboration du plan d'action de la LDNU

Ce plan d'action comporte **181 mesures** réparties sur plusieurs thèmes et **mises en œuvre sur une période de cinq ans**

- La CCSN est tenue de présenter tous les ans au ministère de la Justice un rapport sur les progrès et la mise en œuvre de la LDNU
- Le personnel de la CCSN veille à ce que les activités de consultation et de mobilisation continuent d'être alignées sur la LDNU et à ce qu'elles soient mises à jour en fonction des nouvelles lignes directrices et des pratiques exemplaires issues de la réalisation du plan d'action

Plusieurs mesures du plan d'action concernent directement la CCSN

Mesures du plan d'action (MPA) de la LDNU applicables à la CCSN

MPA N° 3

Exige des ministères et des organismes qu'ils alignent les projets de loi, les propositions de loi et de règlement et les lois fédérales en vigueur sur la Déclaration des Nations Unies

MPA N° 32

Concerne l'élaboration de lignes directrices nationales pour l'obtention du « consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause » (CPLCC) dans le cadre de projets de ressources naturelles réglementés par le gouvernement fédéral

MPA N° 34

Spécifique à la Régie de l'énergie du Canada, mais incite les organismes de réglementation fédéraux à travailler avec les Nations autochtones pour renforcer la participation de leurs membres et mettre en place des mesures qui pourraient leur permettre d'exercer l'autorité réglementaire fédérale à l'égard des projets et des questions de ressources naturelles réglementés par le gouvernement fédéral

Le plan d'action de la LDNU en est au début de l'étape d'analyse et d'établissement des priorités

État de préparation à l'évaluation d'impact (EI) pour la consultation et la mobilisation

L'AEIC et la CCSN travaillent à la préparation des évaluations d'impact intégrées, ce qui comprend les éléments suivants :

- Accent sur les rôles et responsabilités
- Processus et politiques en matière de consultation et de mobilisation des Autochtones
- Élaboration de documents sur les processus de consultation et de mobilisation
- Orientation/processus sur le soutien financier aux Nations et communautés autochtones
- Modèles pour les processus de communication et d'analyse en rapport avec la consultation liée à tout nouveau projet nucléaire qui déclenche une évaluation d'impact intégrée



Ce travail est essentiel pour garantir des évaluations d'impact et des processus réglementaires opportuns, efficaces et efficients pour les nouveaux projets nucléaires



Mobilisation du public

CMD 23-M46

Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2023

Contexte

L'une des principales priorités de la CCSN est d'être un organisme de réglementation de confiance, reconnu comme étant :

indépendant

ouvert et transparent

considéré comme une source
crédible de renseignements
scientifiques, techniques et
réglementaires.

La CCSN continue de s'efforcer d'établir des relations respectueuses avec le public afin de devenir la source privilégiée de renseignements scientifiques objectifs sur le secteur nucléaire

Instaurer la confiance - Passer des relations externes à la mobilisation

- **La CCSN possède une vaste expérience** dans l'exercice de diverses activités de relations externes partout au pays (p. ex., journées portes ouvertes, rencontre avec l'organisme de réglementation nucléaire, webinaires, conférences, etc.) et de consultations sur les principaux documents d'application de la réglementation
- Afin d'être un **organisme de réglementation moderne, fiable et transparent**, la CCSN doit établir un dialogue avec le public intéressé et les principaux groupes communautaires démographiques, être à l'écoute active et être réceptive, car la communication sur les risques est fondée sur la confiance
- **La CCSN est un organisme de réglementation du cycle de vie** et reconnaît l'importance d'établir des relations avec le public près des installations nucléaires actuelles ou proposées

Évolution vers des approches plus collaboratives et fondées sur le partenariat avec les publics intéressés

Collaboration avec les collectivités d'accueil nucléaires

- La CCSN et la Canadian Association of Nuclear Host Communities (CANHC) ont conclu une entente de collaboration et de renforcement des capacités
 - La CANHC est une association à but non lucratif composée de maires représentant 14 collectivités d'accueil actuelles et potentielles d'installations nucléaires. Elle constitue une ressource nucléaire pour les communautés et s'efforce de servir au mieux les intérêts de ces dernières
- L'entente aidera la CANHC à renforcer ses capacités, à embaucher un coordinateur et à garder les collectivités mieux informées sur les risques
- L'entente aidera la CANHC et la CCSN à comprendre les valeurs et les préoccupations des collectivités d'accueil en ce qui concerne l'énergie nucléaire et les substances nucléaires



Journée portes ouvertes d'OPG,
septembre 2022,
Personnel de la CCSN et président de
la CANHC

Forum entre la CCSN et les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE)

Object:

- Favoriser l'échange de renseignements et d'idées
- Examiner les enjeux d'intérêt ou de préoccupation concernant
- les questions de réglementation
- Promouvoir la tenue d'un dialogue, d'une discussion et d'un débat constructifs dans un cadre respectueux, ouvert et transparent

Le forum se réunit tous les trimestres pour:

- échanger des renseignements et des idées
- examiner les questions de fond et de procédure qui présentent un intérêt ou une préoccupation
 - surtout les aspects structurels liés à la façon dont la CCSN s'occupe des questions de réglementation nucléaire
 - sujets de discussion [disponibles au public](#)

Members

L'Association canadienne du droit de l'environnement

Northwatch

Le Projet de transparence nucléaire

Garde-rivière des Outaouais

La Saskatchewan Environmental Society

À l'échelle internationale, la CCSN participe à des discussions sur la mobilisation des parties intéressées:

- Groupe de travail sur la mobilisation des parties intéressées de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN)
- Événement parallèle à la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur le renforcement et le maintien de la confiance des Autochtones et des parties intéressées dans la réglementation nucléaire
- Groupe de travail sur la mobilisation des parties intéressées de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)
- Mise en commun des pratiques exemplaires avec d'autres organismes de réglementation à l'échelle internationale



La CCSN participe à la conférence de l'AEN (haut)
Le personnel de la CCSN participe à parallèle à la
Conférence générale de l'AIEA (bas)



Principaux points à retenir

CMD 23-M46

Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2023

Principaux points à retenir

Les activités de consultation et de mobilisation sont des volets fondamentaux du mandat et des processus réglementaires de la CCSN

La CCSN veille à ce que les programmes de consultation et de mobilisation soient conformes aux pratiques exemplaires et à la hauteur des attentes afin d'appuyer la Commission

La CCSN travaille à la mobilisation et à l'établissement de partenariats significatifs tout au long du cycle de vie avec les Nations et communautés autochtones et le public vivant à proximité d'installations nucléaires

Ce travail continuera de croître en importance en même temps que le secteur nucléaire au Canada. La CCSN doit veiller à ce que ses programmes de consultation et de mobilisation demeurent modernes, prêts et souples afin d'assurer son succès à long terme



Des questions?